



Extrait du registre des délibérations
du Conseil de la Communauté de
Communes Touraine Vallée de l'Indre

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 31 MARS 2022**

N°D2022_033

**OBJET : APPROBATION DE LA MODIFICATION STATUTAIRE DU SYNDICAT
D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE L'INDRE (SAVI)**

Date de convocation : le 25 mars 2022
Nombre de conseillers en exercice : 55
Nombre de conseillers présents : 42
Nombre de conseillers représentés : 8
Nombre de conseillers votants : 50

Le trente-et-un mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à Sorigny, sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON.

Conseillers communautaires présents :

Monsieur Eric LOIZON Président, Mesdames Valérie ANDRÉ, Monique ARCHAMBAULT, Dominique BEAUCHAMP, Marie-Annette BERGEOT, Delphine BERRING, Agnès BUREAU, Isabelle DELACÔTE, Michelle DUVAULT, Anne-Sophie FERNANDES, Sylvia GAURIER, Séverine HEFTI-BOYER, Marlène LABRUNIE, Josiane LE BRONEC, Stéphanie LEFIEF, Sandrine PERROUD, Katia PREVOST, Sophie SEIGNEURIN, Sylvie TESSIER, Béatrice TILLIER, Messieurs Joël BADILLER, Fabien BARREAU, Jérôme BIROCHEAU, Jean-Luc CADIOU, Franck CHARTIER, Olivier COLAS-BARA, Romain DEGUFFROY, Eric DELHOMMAIS, Frédéric DUPEY, Patrice GARNIER, Jean-Christophe GASSOT, Jean-Jacques GAZAVE, Frédéric GRILLET, Laurent GUENAUULT, Alain JAOUEN, Philippe MASSARD, Patrick MICHAUD, Jean-Michel PAGÉ, Laurent RICHARD, James RIO, Eric RIVAL, Alexandre TRUISSARD.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Nathalie BERTON donne pouvoir à Jean-Christophe GASSOT
Olivier BOUISSOU donne pouvoir à Séverine HEFTI-BOYER
Christel DUCLOS donne pouvoir à Jean-Luc CADIOU
Alain ESNAULT donne pouvoir à Stéphanie LEFIEF
Sylvie GINER donne pouvoir à Béatrice TILLIER
Aline JASNIN donne pouvoir à Marlène LABRUNIE
Pierre LATOURRETTE donne pouvoir à Laurent RICHARD
Didier LAUMOND donne pouvoir à Frédéric GRILLET

Conseillers communautaires absents excusés :

Bénédicte BEYENS, Stéphane de COLBERT, Emmanuel DUFAY, Patrick NATHIE, Alain PATRICE.

Secrétaire de séance : Jean-Luc CADIOU

Le 19 janvier 2022, le Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI) a transmis à la Communauté de communes une proposition de modification statutaire prise le 30 novembre 2021 en comité syndical qui, pour être adoptée, doit recueillir une majorité qualifiée de délibérations (2/3 des membres du SAVI représentant la moitié de la population ou l'inverse).

Cette modification porte sur 2 points :

- Extension du périmètre du SAVI en intégrant la commune de Louans ;
- Elargissement du bureau à 2 nouveaux membres afin que chaque EPCI membres puissent être représentés.

VU les statuts de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier les articles L.5211-17, L.5211-18 et L.5211-20-1 ;

VU la délibération du 30 novembre 2021 du Comité Syndical du Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI) proposant des modifications statutaires ;

CONSIDERANT la proposition du SAVI de modifier notamment :

- L'article 1 des statuts pour intégrer la commune de Louans ;
- L'article 11 des statuts sur la composition du bureau ;

Après en avoir délibéré le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'EMETTRE** un avis favorable à la modification statutaire proposée par le Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI).

Pour extrait conforme,

